



FLASH STATISTIQUES

L'insertion à 6 mois des lycéens sortant en 2023 et 2024 d'une formation professionnalisante de niveau CAP à BTS dans l'académie de Nantes

N° 86
Avril 2026

► Parmi les lycéens ligériens inscrits en 2022/2023 ou en 2023/2024 en dernière année d'études professionnelles (du CAP au BTS), 56 % poursuivent leur formation à la rentrée suivante. Parmi ceux sortis du système scolaire, 50 % sont en emploi 6 mois après leur sortie. Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement sont importantes. L'obtention du diplôme préparé favorise l'insertion professionnelle.

Rectorat de l'académie de Nantes

Directrice de la publication : Katia BÉGUIN

Auteure : Mélanie BESNARD

Dans l'académie de Nantes, parmi les jeunes inscrits en 2022/2023 ou 2023/2024 en dernière année d'un cycle professionnel (du CAP au BTS), 56 % poursuivent leur formation l'année scolaire suivante, que ce soit par redoublement, poursuite d'études ou réorientation vers une autre formation. Cela concerne 51 % des élèves de niveau CAP, 60 % de ceux de niveau baccalauréat professionnel et 52 % de ceux de niveau BTS ► **figure 1a**.

50 % des lycéens professionnels en emploi 6 mois après leur sortie d'études

Six mois après leur sortie du système scolaire, 50 % des élèves qui ne sont plus en formation sont en emploi, soit 7 points de plus que la moyenne nationale.

Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi rapidement à la sortie de la formation sont importantes. Au bout de 6 mois, 35 % des élèves ligériens sortant d'un CAP sont en emploi, contre 47 % de ceux sortant d'un bac professionnel. Il est de 63 % pour les sortants d'un BTS.

Parmi les élèves en formation de niveau 3, 4 % préparent une mention complémentaire, avec un taux d'emploi de 49 % ► **figure 1b**. Parmi ceux en formation de niveau 4, seuls 2 % préparent une mention complémentaire, avec un taux d'emploi de 58 %. Ces sortants du système scolaire ne sont pas inclus dans la suite de cette étude.

Le département de la Sarthe présente un taux d'emploi inférieur à celui des autres départements : 46 % des lycéens sarthois ont un emploi 6 mois après leur sortie du système scolaire, contre 50 % en moyenne dans l'académie. De plus, la poursuite d'études y est également moins fréquente que dans les autres départements ► **figure 1c**.

> 1a Poursuite d'études et taux d'emploi à 6 mois des lycéens après la fin d'un cycle professionnel selon le diplôme préparé (en %)

	Poursuite d'études	Taux d'emploi des sortants
CAP	51	35
Bac pro	60	47
BTS	52	63
Ensemble	56	50
National*	54	43

> 1b Taux d'emploi à 6 mois selon le diplôme préparé (niveaux 3 et 4)

	Taux d'emploi des sortants
Niveau 3 MC (4%)	49
CAP (96%)	35
Ensemble	35
Niveau 4 MC (2%)	58
Bac pro (98%)	47
Ensemble	47

> 1c Poursuite d'études et taux d'emploi à 6 mois des lycéens après la fin d'un cycle professionnel par département (en %)

	Poursuite d'études	Taux d'emploi des sortants
Loire-Atlantique	56	50
Maine-et-Loire	57	51
Mayenne	55	53
Sarthe	54	46
Vendée	56	50
Ensemble	56	50

Champ : Inscrits en dernière année de formation (pour la poursuite d'études) et sortants d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études (pour le taux d'emploi).

Source : Dares, Depp, Inserjeunes.

Le diplôme : un atout dans l'insertion professionnelle

Tous niveaux confondus, 80 % des élèves en dernière année de formation professionnelle, qui ne poursuivent pas leurs études, ont obtenu leur diplôme. L'obtention du diplôme facilite l'accès à l'emploi : 6 mois après leur sortie du système éducatif, 53 % des diplômés sont en emploi, contre 42 % des non-diplômés ► **figure 2a**. Cet écart est moins marqué dans les départements du Maine-et-Loire et de la Mayenne (+ 8 points pour les diplômés) que pour les autres départements (+ 12 points pour les diplômés) ► **figure 2b**.

> 2a Taux d'emploi des lycéens à 6 mois par niveau de sortie, selon l'obtention du diplôme (en %)

	Diplôme obtenu	Taux d'emploi (%)
CAP	Oui (77%)	39
	Non (23%)	22
Bac pro	Oui (79%)	49
	Non (21%)	39
BTS	Oui (82%)	63
	Non (18%)	59
Ensemble	Oui (80%)	53
	Non (20%)	42

> 2b Taux d'emploi des lycéens à 6 mois par département, selon l'obtention du diplôme (en %)

	Diplôme obtenu	Taux d'emploi (%)
Loire-Atlantique	Oui (79%)	54
	Non (21%)	42
Maine-et-Loire	Oui (80%)	53
	Non (20%)	45
Mayenne	Oui (76%)	56
	Non (24%)	48
Sarthe	Oui (75%)	50
	Non (25%)	38
Vendée	Oui (86%)	52
	Non (14%)	40
Ensemble	Oui (80%)	53
	Non (20%)	42

Note : L'information sur l'obtention du diplôme n'est pas connue pour 4 % des lycéens professionnels ligériens, exclus du champ pour les figures 2a et 2b.

Champ : Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes.

Une insertion professionnelle moindre quand le représentant légal est sans activité

6 mois après leur sortie du système scolaire, le taux d'emploi des jeunes ligériens dont la situation du représentant légal est cadre ou profession intellectuelle supérieure (8 % des sortants) est de 54 % contre 50 % en moyenne ► **figure 3**. À l'inverse, pour les 17 % de jeunes sortants dont le représentant légal est sans activité, seuls 44 % ont trouvé un emploi 6 mois après la sortie du système scolaire.

> 3 Taux d'emploi des lycéens à 6 mois selon la PCS du représentant légal (en %)

	Taux d'emploi
Retraités (1%)	55
Cadres et professions intellectuelles supérieures (8%)	54
Professions intermédiaires (14%)	53
Employés (30%)	52
Ouvriers (15%)	51
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (5%)	49
Non renseigné (9%)	47
Agriculteurs exploitants (1%)	46
Autres personnes sans activité professionnelle (17%)	44
Ensemble	50

Note : Les taux entre parenthèses représentent la part de la PCS du représentant légal parmi l'ensemble des élèves.

Champ : Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études.

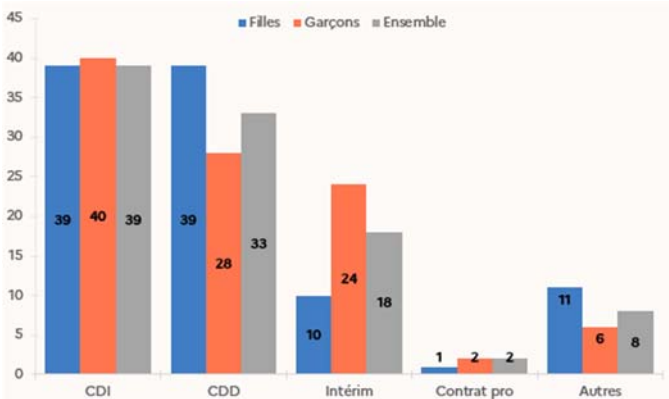
Source : Dares, Depp, InserJeunes.

La majorité des ex-lycéens sont en emploi temporaire

L'emploi à durée indéterminée concerne 39 % des lycéens en situation de travail, quel que soit le niveau de diplôme. Cependant, la majorité de ces ex-lycéens sont en emploi temporaire : 33 % en contrat à durée déterminée, 18 % en intérim, 2 % en contrat de professionnalisation et 8 % sur d'autres types de contrat. L'intérim est nettement plus représenté chez les garçons, tandis que les filles sont plus souvent en CDD ► **figure 4**.

Par ailleurs, 5 % des jeunes ont plusieurs emplois pendant la semaine de référence. Dans cette étude, un seul contrat par jeune a été retenu, en priorité le CDI ou le contrat le plus long.

> 4 Répartition des types de contrat selon le sexe (en %)



Champ : Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes.

Un jeune sur cinq travaille à temps partiel

22 % des jeunes ligériens travaillent à temps partiel (- 2 points par rapport au résultat national) mais cela concerne plus fréquemment les filles (29 % contre 16 % des garçons). La part des emplois à temps partiel est différente selon le niveau de formation. À la fin d'un CAP ou d'un baccalauréat professionnel, respectivement 40 % et 35 % des filles en emploi sont à temps partiel, contre 23 % et 17 % des garçons. À l'issue d'un cursus de BTS, ce type de contrat est relativement moins fréquent : il concerne 23 % des anciennes lycéennes et 13 % des anciens lycéens ► **figure 5.**

> 5 Répartition des lycéens en emploi 6 mois après leur sortie de formation selon le temps de travail, le diplôme préparé et le sexe (en %)

	Filles		Garçons		Ensemble	
	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel	Temps plein	Temps partiel
CAP	60	40	77	23	71	29
Bac pro	65	35	83	17	75	25
BTS	77	23	87	13	82	18
Ensemble	71	29	84	16	78	22
National*	69	31	81	19	76	24

Champ : Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes.

Un taux d'emploi similaire des filles et des garçons

Dans l'ensemble, les filles et les garçons ont un taux d'emploi proche : 51 % pour les filles et 49 % pour les garçons. La différence est plus marquée pour les sortants de BTS, les filles ont un taux d'emploi de 65 % contre 60 % pour les garçons ► **figure 6a.**

> 6a Taux d'emploi des lycéens en emploi 6 mois après leur sortie de formation selon le diplôme préparé et le sexe (en %)

	Taux d'emploi	
	Filles	Garçons
CAP	35	35
Bac pro	46	48
BTS	65	60
Ensemble	51	49
National*	45	42

Champ : Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes.

Une meilleure insertion pour les sortants d'une formation du secteur des services

Le taux d'emploi global des sortants de formation relevant des services (52 %) est supérieur à celui des sortants de formation relevant de la production (47 %).

Au niveau départemental, l'écart est plus marqué pour la Sarthe : 50 % pour les services contre 41 % pour la production.

A l'issue d'une formation du secteur de la production, 44 % des filles sont en emploi contre 48 % des garçons, tous niveaux confondus. Les taux sont proches pour les formations du secteur des services : 52 % des filles sont en emploi contre 51 % des garçons ► **figure 6b.**

> 6b Taux d'emploi des lycéens 6 mois après leur sortie d'études par secteur de formation, sexe et diplôme préparé (en %)

	Production			Services		
	Filles	Garçons	Ensemble	Filles	Garçons	Ensemble
CAP	26	34	33	38	36	37
Bac pro	49	47	48	46	48	46
BTS	61	63	63	65	59	62
Loire-Atlantique	44	48	47	54	49	52
Maine-et-Loire	49	50	50	50	53	51
Mayenne	50	53	53	53	55	54
Sarthe	33	42	41	50	49	50
Vendée	43	49	48	50	51	50
Ensemble	44	48	47	52	51	52
National*	37	40	40	46	43	45

Champ : Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes.

Une insertion plus favorable en « Coiffure esthétique » et « Transport, manutention, magasinage »

L'insertion professionnelle dépend également de la spécialité de formation. Les spécialités « Coiffure esthétique » et « Transport, manutention, magasinage » offrent la meilleure insertion sur le marché du travail avec 65 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois. Ces formations concernent environ 6 % des sortants ► **figure 7**.

En regardant plus finement la spécialité « Coiffure esthétique », c'est le BTS « métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie option A management » qui permet la meilleure insertion avec 88 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois (0,2 % des sortants).

En ce qui concerne la spécialité « Transport, manutention, magasinage », c'est le bac professionnel « Conducteur transport routier marchandises » (1,1 % des sortants) et le BTS « Gestion des transports et logistique associée » (0,5 % des sortants) qui présentent le meilleur taux d'insertion avec 78 % des jeunes en emploi au bout de 6 mois.

Au contraire, l'insertion est la plus faible pour les spécialités « Electricité, électronique » (44 %) et « Matériaux souples » (43 %).

La spécialité « commerce-vente » prédomine en regroupant pratiquement un sortant sur quatre. Elle offre un taux d'emploi similaire à la moyenne.

Les formations BTS « maintenance des systèmes option A systèmes de production » et BTS « prothésiste orthésiste » disposent des meilleurs taux d'insertion. Elles mènent à l'emploi au moins 89 % des jeunes au bout de 6 mois. Néanmoins, le nombre de sortants de ces formations reste relativement faible par rapport au nombre total de sortants (respectivement 0,1 % et 0,3 % des sortants).

► Source

Dans le dispositif InserJeunes, l'insertion professionnelle est mesurée à partir de données sur l'emploi fondées sur les déclarations sociales nominatives (DSN). Ces dernières couvrent désormais les employeurs publics, ce qui permet d'étendre le champ couvert sur l'emploi dans InserJeunes. Ainsi, pour les sortants 2022 et 2023 et les générations suivantes, l'insertion professionnelle n'est plus restreinte à l'emploi salarié privé et inclut l'emploi salarié public (à l'exception des emplois salariés publics militaires). Le taux d'emploi calculé au niveau national comprend les emplois salariés publics militaires.

► Définitions

Taux de poursuite d'études : ratio entre l'effectif d'élèves toujours en formation en France (y compris les redoublants) et l'effectif de jeunes en dernière année de formation.

Taux d'emploi : ratio entre l'effectif de sortants en emploi en France à 6 mois et l'effectif total de sortants.

► Pour en savoir plus

- Le site [Inserjeunes](https://www.inserjeunes.fr)

- Les publications de la [DEPP](https://www.depp.fr)

> 7 Taux d'emploi des lycéens 6 mois après leur sortie de formation selon le domaine de spécialité (en %)

Spécialités	Taux d'emploi
Transport, manutention, magasinage	65
Coiffure esthétique	65
Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	63
Energie, chimie, métallurgie	54
Finances, comptabilité	53
Secrétariat, communication et information	52
Mécanique et structures métalliques	51
Technologies industrielles	50
Services aux personnes (santé, social)	50
Commerce, Vente	49
Hôtellerie, restauration, tourisme	48
Génie civil, construction, bois	46
Alimentation et agroalimentaire transformation	44
Electricité, électronique	44
Matériaux souples	43

Note : Les spécialités représentant moins de 0,5 % des sortants ne sont pas représentées.

Champ : Sortants d'une dernière année de formation professionnelle en lycée public ou privé sous contrat, 6 mois après la fin des études.

Source : Dares, Depp, InserJeunes.